



École Champlain
2260, rue Logan
Montréal (Québec) H2K 4K7
Téléphone : (514) 596-5910
champlain@cscdm.qc.ca

Procès-verbal

Conseil d'établissement – École Champlain Mardi 27 septembre 2022 18h

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée : 18h05

Membres présents : Julie Hamel, Teresa Gonzalez, Josiane Bouchard, Ghalia Chebbi, Karine Brunette, Viviane Roy, Emilie Meilleur, Béatrice Lord, Hadjer Saudi, Aline Roy et Claire Fauconnier

Membres absents : Elise Carmel

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté par Ghalia Chebbi.

3. Présentation des fonctions et pouvoirs du CÉ

Mme Hamel nous présente les fonctions et les pouvoirs du CÉ. Il y a deux types de pouvoir : Adopter et approuver. Les parents peuvent adopter les trois situations suivantes : Plan de lutte, projet éducatif et le budget de fonctionnement annuel. Il y a 5-10 réunions par année. Les membres du CÉ n'ont pas comme rôle de revendiquer les droits de leur propre enfant, mais plutôt ceux de la communauté de l'école Champlain.

4. Élection à la présidence, vice-présidence et secrétariat/ Représentant du comité de parents de la CSDM/ Membre de la communauté

Présidente (mandat 1 an) : Josiane Bouchard

Vice-Présidente (mandat 1 an) : Hadjer Saudi

Secrétaire : Karine Brunette et/ou Élise Carmel

Représentant de la communauté de parents : Emilie se propose de recevoir les courriels et de les transférer aux membres du CÉ. Toutefois elle n'assistera pas aux réunions mensuelles. Claire sera le parent substitue.

5. Suivi l'Assemblée générale du 7 septembre 2022

Les parents se prononcent sur l'assemblée générale qui a eu lieu le 7 septembre. Beaucoup de gens étaient présents. L'offre du service de garde est sûrement la raison pour laquelle il y a eu beaucoup de parents. Pour l'assemblée de l'an prochain, chaque poste pourrait être attribué au plus grand nombre. La présidente d'Élection peut décider du fonctionnement de l'élection.

Les parents proposent qu'une journée pédagogique soit mise le lendemain. De plus, la rencontre de parents pourrait être plus tôt et plus longue (20 minutes par enseignant n'est pas assez long).

6. Calendrier des rencontres du Conseil d'Établissement 2022-2023 et correspondance

Le premier et le dernier CÉ seront en présentiel et les autres, en virtuel. Les CÉ seront les mercredis à 18h30.

Voici les dates à retenir :

27 septembre (présentiel)
19 octobre (virtuel)
30 novembre (virtuel)
21 décembre-au besoin (virtuel)
1er février (virtuel)
29 mars (virtuel)
26 avril (virtuel)
24 mai (virtuel)
14 juin (présentiel)

7. Dossiers à approuver :

7.1 Sorties

7.1.1 Teresa distribue la planification annuelle des journées pédagogiques 2022-2023. Teresa et Mme Hamel vérifieront si les enfants qui ne viennent pas au service de garde peuvent quand même venir aux sorties.

Approuvé par Emilie.
Secondé par Ghalia.

7.1.2 Sortie gratuite avec le groupe 11 et 10/20 à la maison de la culture

Approuvé par Ghalia.
Secondé par Claire.

7.2 Frais du service de garde

Les frais de garde augmenteront à 10.75\$, les frais minimums exigés qui permettent l'auto financement.

7.3 Dépense 21-22 (camp Bruchési)

La facture n'a pas été payé en 2021-2022. La facture doit donc être payé avec le budget 2022-2023. Le montant doit être transféré du fonds 1, au fonds 9 et au fonds 4. La facture sera payée à partir du fonds 4.

Approuvé par Josiane.
Secondé par Emilie.

8. Dossiers à adopter :

8.1. Règles de régie interne

Les membres du CÉ lisent et adoptent les règles de régie interne.

8.2 Budget de fonctionnement CÉ

Les membres du CÉ décideront de l'utilité du montant alloué au CÉ en cours d'année (ex. souper de fin d'année).

8.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (évaluation 21-22)

Évaluation du plan de lutte adoptée. Compte tenu du contexte exceptionnel de l'école, il n'a pas été possible de mesurer l'impact des moyens mis en place et l'atteinte de la cible. Un outil de mesure sera proposé le 3 octobre en équipe école et devra être approuvé par le CÉ prochainement.

9. Sujets d'information

9.1. Formation obligatoire du MEQ pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement

- À suivre suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat;

Consultez la page suivante:

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Les membres du CÉ sont responsables de visionner les petites capsules sur le web. Il est demandé aux substituts de le faire aussi.

- Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire du MEQ pour les membres du CÉ.

Consultez la page suivante :

https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXHyWtBGJEbwJOuB8-DqdK8_hUQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRiQIQCN0PWcu

9.2. Mesures sanitaires-COVID

L'école est revenue à la normalité. Il n'y a plus l'obligation de porter le masque ou de se laver les mains.

Consignes en cas d'infection: Informer l'école, Isolement pendant 5 jours. Pour le retour à l'école, certaines conditions doivent être respectées et l'enfant doit porter un masque pendant 5 jours. Il y a eu seulement quelques cas depuis la rentrée.

9.3. Personnel de l'école

Tout le personnel titulaire est présent sauf Élise, qui n'a pas été remplacée.

Jean, enseignant d'éducation physique, est présentement remplacé par M. Crevier. Le poste d'orthophoniste n'a pas été comblé. La psychoéducatrice revient progressivement la semaine prochaine (semaine du 3 octobre).

9.4. Projet éducatif 22-23

Mme Hamel nous en informera tout au long de l'année à chaque rencontre de CÉ.

10. Tour de table

10.1. Représentant du comité de parents de la CSDM (à venir)

10.2. Représentants du personnel enseignant
Karine devait partir plus tôt, donc rien à dire.

10.3. Représentante du personnel professionnel
Personne présent.

10.4. Représentante du service de garde

10.5. Représente du membre de la communauté.

Vivianne Roy se présente, nouvelle directrice du centre poupart. La session d'automne a repris (activités jeunes et adultes). Les documents pour l'occupation du gymnase sont à revoir entre l'école et le centre ainsi que le début des activités parascolaires.

10.6. OPP

Explication de ce qu'est l'OPP. Aline donne quelques exemples de ce qui a déjà été fait auparavant. Constat qu'il n'y a plus vraiment d'OPP depuis quelques années. Josianne a récolté 2 noms en plus du sien, elle fera le lien l'OPP et nous.

11. Période réservée au public

Béatrice demande d'un brigadier.ière au coin Delorimier / Sainte Catherine qui dessers entre autre la coop au pied du courant. Julie fera un suivi pour voir les possibilités à ce sujet.

Activités parascolaires à venir : basket, danse, ateliers boites à lunch.

Emilie a remarqué que la photo de sa fille était apparue alors qu'elle avait refusé en début d'année la publication de celle-ci. Julie fera le suivi avec l'équipe école.

12. Varia

13. Levée de la réunion

19h47


Présidente


Directrice